



CHAMPIONNAT REGIONAL INDIVIDUEL JEUNES PACA

Responsable Commission Sportive PACA :
sportive@tennisdetablepaca.fr

Responsable Championnat Régional Individuel Jeunes PACA :
jeunes@tennisdetableapaca.fr

ARTICLE 1 : La FFTT organise le Championnat de France des Jeunes (titre V des règlements sportifs). Le règlement fédéral prévoit que chaque Ligue, chaque Comité, peut organiser un championnat individuel. La Ligue ou le Comité départemental définit les modalités d'organisation et les conditions financières.

Le Championnat Régional Individuel Jeunes est réservé aux licenciés traditionnels de la FFTT. Le classement à prendre en compte est le dernier classement national officiel diffusé ou le dernier classement attribué par la Commission Fédérale de classement. La participation au championnat n'est pas obligatoire.

ARTICLE 2 : Les règlements fédéraux seront appliqués. La présentation de la licence est obligatoire.

ARTICLE 3 : Les balles ne seront pas fournies par l'organisation.

ARTICLE 4 : Dans tous les tableaux, les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

ARTICLE 5 : Les joueurs ne jouant pas seront tenus d'arbitrer les parties fixées par le Juge Arbitre.

ARTICLE 6 : L'épreuve se déroule en 2 échelons :

- l'échelon départemental
- l'échelon régional

ARTICLE 7 : Le Championnat Individuel Jeunes comporte 10 tableaux :

Dames

- tableau Poussines
- tableau Benjamines
- tableau Minimes
- tableau Cadettes
- tableau Juniors

Messieurs

- tableau Poussins
- tableau Benjamins
- tableau Minimes
- tableau Cadets
- tableau Juniors

ARTICLE 8 : Echelon Régional

Chaque Comité départemental de la Ligue doit être représenté dans chaque tableau.

Les joueurs(ses) des catégories Poussins à Cadets qui évoluent en Nationale 1 au Critérium Fédéral **peuvent** participer à 1 tableau directement supérieur dans la limite de 4 joueurs aux points classements.

Ces joueurs pourront choisir de jouer dans une seule catégorie (12 qualifiés de la catégorie d'âge, et 4 qualifiés maximum d'une catégorie inférieure aux points classements) ou dans deux catégories.

Les repêchages seront pris aux points classements quel que soit la catégorie d'âge.

Dans chaque tableau jeunes garçons et jeunes filles, 16 joueurs(ses) sont qualifiés(ées) de la manière suivante :

- les 11 premiers(res) joueurs(ses) de chaque catégories au cumul des points Criterium de la saison
- le champion de chaque département (désigné par la Commission Jeune et Technique de chaque département).

ARTICLE 9 : Déroulement Sportif des tableaux Simples

Dans chaque tableau, les joueurs(ses) sont répartis(ies) à partir du dernier classement national officiel diffusé, dans des poules de quatre joueurs(ses), en évitant que 2 joueurs(ses) d'un même club soient dans une même poule.

A l'issue des poules, les joueurs sont placés dans un tableau final en respectant l'article 17 du Titre 1 des Règlements Fédéraux.

Le tableau se déroule ensuite par élimination directe avec classement pour les places 1 à 4.

Dans chaque tableau, en fonction du nombre d'engagés, la formule sera adaptée :

- poule unique si 1 à 7 engagés(ées) (1 ou 2 tables)
- 8 à 10 joueurs(ses) : 2 poules (4 ou 5) puis intégration sur un TED de 12.
- 11 à 12 joueurs(ses) : 4 poules de 3, puis intégration sur un TED de 12.

ARTICLE 10 : Le juge arbitre de l'épreuve sera seul habilité à prendre :

- Toutes dispositions nécessaires pour résoudre les cas non prévus au présent règlement.
- Les sanctions éventuelles pour assurer le bon déroulement de l'épreuve.

ARTICLE 11 : Toute réclamation sportive sera traitée par la Commission Sportive Régionale.

ARTICLE 12 : Le fait de s'inscrire à la compétition implique l'acceptation du présent règlement.

ARTICLE 13 : Des doubles sont également organisés et sont attributifs au titre de champion ou championne de la Ligue PACA en double.

Pour constituer un tableau de double il faut qu'il y ait au moins 6 paires pour les jeunes garçons et 4 pour les jeunes filles. Les doubles seront composés sur place.

Les doubles sont directement placés dans un TED en fonction de l'addition des points classements des 2 joueurs.

- double jeunes filles (poussines, benjamines et minimes filles)
- double filles (toutes catégories)
- double poussins
- double benjamins
- double minimes
- double cadets
- double juniors (juniors filles également)

ARTICLE 14 : Récompenses

Les quatre premiers de chaque tableau recevront coupes et médailles pour les tableaux simples. Pour les doubles, seuls les vainqueurs et finalistes seront récompensés.